

...

Et puis, encore plus fort, comment aurait-il pu faire disparaître le salon de coiffure de St Rémy ? Oui, aussi incroyable soit-il, cet événement s'était bien produit ! Il n'en restait absolument rien. Pas un parpaing. Pas une tuile. Pas un accessoire. Rien. Du jour au lendemain, le bâtiment tout entier s'était évaporé. Envolé. Volatilisé. Le coiffeur n'en revenait pas. Il était arrivé comme tous les jours à vélo et avait failli lâcher son guidon tant l'émotion avait été forte. Le mur sur lequel il appuyait habituellement sa bicyclette brillait par son absence. Les autres murs l'avaient suivi. Tout comme la porte et la vitrine. Où ? Personne ne pouvait le dire. « Décoiffant », comme n'avait pas manqué de le souligner un journaliste en titrant ainsi son article.

Et que dire de cette invasion de plantes carnivores ? Même les spécialistes de la flore locale, dépêchés sur place à cette occasion, n'en étaient pas revenus. Dix de ces spécimens dangereux et affamés avaient attaqué le centre équestre. Par miracle, aucun des enfants présents ce jour-là n'avait été blessé. L'intervention efficace des pompiers, grâce aux conseils de trois enfants de la commune qui avaient déjà eu l'occasion de combattre l'une de ces plantes, avait mis fin rapidement à la menace. Mais impossible d'identifier ces végétaux aussi agressifs que singuliers. Ils n'appartenaient à aucune espèce connue. Pouvait-on, dès lors, établir un lien entre eux et l'homme à la cape noire, comme la rumeur le suggérait ?

La moitié des Rémytois l'affirmait. L'autre ne savait que penser. Les cancons et les racontars faisaient le tour de la commune. Les histoires les plus rocambolesques circulaient. Toutefois, que l'on croie ou non aux sortilèges, à la magie noire ou à la présence du diable derrière les deux Tours, il fallait bien se rendre à l'évidence : certains des faits constatés, telle que la disparition du salon de coiffure, n'admettaient aucune explication rationnelle.

Le diable ou tout autre être malfaisant se cachait-il sous les traits de l'homme à la cape noire ? Et le cas échéant, qui allait l'arrêter ?

D'ailleurs, le pouvait-on encore ?